

L'EFFROYABLE CHASSE AUX SORCIÈRES (5/6)

La sorcellerie à Bergheim, une histoire de féminicides

Entre 1582 et 1683, le tribunal des maléfices de Bergheim a condamné à mort 43 personnes pour sorcellerie. Toutes des femmes. Ressuscitée dans un musée dédié, cette histoire dit beaucoup de la condition féminine de l'époque.

Catherine Bassler commet son premier crime à Kientzheim, où elle sert le curé du village ; elle vide le tronc de l'église pour acheter du pain. « C'est ma mère qui m'a débouchée », raconte-t-elle au tribunal des maléfices (*Malfizgericht*) de Bergheim, qui statue sur les affaires criminelles de Bergheim, Rodern et Rorschwih au nom de l'archiduc d'Autriche. « Voulaient me marier à dix-huit ans, ce que je refusais, elle fit appel à ma marraine qui, pour me forcer la main, me donna à manger. Les deux femmes m'obligèrent à prendre un amant qui m'incita à faire le mal... »

« Je me suis soumise à sa volonté. Il n'était pas naturel mais froid. »

Plus tard, à Rodern, elle épouse un charpentier brutal et alcoolique qui l'oblige à mendier. Après une dispute avec son mari rivre, elle rencontre « un hom-



La Maison des sorcières à Bergheim. Photos L'Alsace/Hervé KIELWASSER

me vêtu de noir ». « Je me suis soumise à sa volonté. Il n'était pas naturel mais froid. » C'est le diable, évidemment, et l'aventure extraconjugale est tout sauf agréable : il la viole et la frappe.

« À cause de ses malheurs, elle voulait même se pendre. Son mari aussi la battait souvent. Comme il mangeait tout le pain qu'elle avait mendié, el-

le décida de l'empoisonner, au nom de son amant le diable, en versant de la poudre dans sa boisson. Il s'en est relevé. » (*) Pour ces crimes et bien d'autres, sans doute imaginaires, elle est condamnée avec trois autres femmes à être brûlée vive pour sorcellerie, le 30 avril 1630. Après intercession du curé, les quatre femmes sont décapitées avant le bûcher.

La vie et la mort de Catherine Bassler ont inspiré une des *Moritat* des colporteurs de foires, ces récits horribles ancêtres de notre presse à sensation. Mais elle et ses prétendues complices ne sont que quelques-unes des victimes du *Malfizgericht* de Bergheim. « Les procès se ressemblent tous, mais l'année 1630 est la plus horrible. Vingt-deux femmes ont été exécutées », rappelle l'éditeur Armand Peter, un des principaux concepteurs de la Maison des sorcières de Bergheim, qui, depuis son ouverture voilà vingt-cinq ans, redonne une voix à ces victimes oubliées. Dans la scénographie épurée signée du photographe Bob Fleck, des habitantes de Bergheim prêtent leurs portraits en noir et blanc à leurs prédéces-

seurs réduites en cendres. « Le point de départ du musée a été une enquête, car on ne connaissait rien à cette histoire », avoue Armand Peter. La Société d'histoire de Bergheim, dont il fait partie, s'est donc penchée sur l'ouvrage de référence local, paru en 1929 *Les sorcières de Bergheim - Episode de l'histoire d'Alsace*, de l'historien Edmond Bapst, ou des recherches de Louis Schaeffli à Molsheim.

« Des femmes de tous âges, de tous milieux, de toutes conditions »

Le matériel est bien là, dans les archives municipales et départementales, mais il est illisible : « Il a fallu se pencher sur les actes de procès en vieil allemand du XVI^e et XVII^e siècle... » Qu'importe. Germaine Braun, autre cheville ouvrière de l'association et alors institutrice à Bergheim, se met à la paléographie. Ces minutes de procès sont édifiantes. « L'accusation de sorcellerie touche des femmes de tous âges, de tous milieux, de toutes conditions », relève Armand Peter. Leurs maris sont

vignerons, artisans, aubergistes, gardes champêtres, voire prévôt dans le cas de Catharina Flöss, brûlée en 1585 – la sorcellerie étant censée se transmettre d'une génération l'autre, sa fille et sa petite-fille finiront elles aussi sur un bûcher des décennies plus tard. La victime la plus âgée est aussi la dernière, Ursule Semler, une blanchisseuse aveugle exécutée par pendaison en 1683, alors que l'Alsace est devenue française et qu'un édit de Louis XIV vient d'interdire les procès pour sorcellerie. La plus jeune est l'orpheline de 14 ans qui lui sert de guide, Madeleine Baumeyer, condamnée à être « enfermée dans l'hôpital de Berken, frottée pendant six semaines et instruite à la piété. » (**)

« Si le diable la rencontre une deuxième fois, elle est perdue »

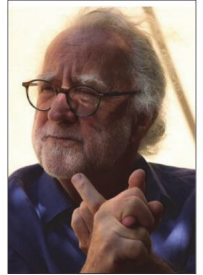
Que recherche-t-on aux présomues sorcières ? Dans les procès d'époque germanique, l'enquête repose sur des plaintes anonymes. Elles auraient empoisonné ou paralysé leurs victimes à l'aide d'une baguette, d'onguents ou d'herbes, tué du bétail ou, pour quatre sages-femmes, des nouveau-nés et des femmes en couches. Autre méfait : la « cuisson du mauvais temps », qui, en déversant la grêle ou la tempête, ruinait les précieuses récoltes.

Mais le vrai crime reste l'accouplement avec le diable. « Les sorcières devaient répondre à un questionnaire type », rappelle Germaine Braun (fixé en 1486 dans *Le Marteau des sorcières* du moine sélestadien Heinrich Kramer, NDLR). « Ou a-t-elle rencontré le diable ? Que lui a-t-il dit ? Lui a-t-il demandé de renier Dieu et les saints ? Souvent, il lui propose de l'argent, qui s'avère être en fait des feuilles, du cuir... S'il la rencontre une deuxième fois et lui redemande de renier Dieu, elle est perdue : là, on est sûr qu'elle est une sorcière. Elle devient la maîtresse du diable. »

Dans cet imaginaire fantastique, le climat est la réunion nocturne avec le Malin – le mot « sabbat » n'apparaît que lors du dernier procès de 1683. On y mange et on y boit beaucoup, peut-être pour oublier qu'on souffre de la faim dans la vraie vie. Le pain et le sel, symboles chrétiens, sont bannis des agapes. Les sorcières de Bergheim s'y rendent sur une fourche ou un bouc inversés, dans un chariot tiré par des chats noirs... « Mais jamais sur un balai ! », insiste Germaine Braun.

« Des histoires de femmes violées, battues, de famine, de prostitution »

Ces « aveux » sous la torture (trois femmes en mourront avant leur exécution) laissent transpercer des faits réels. « Des histoires de femmes violées, battues, de famine, de prostitution », résume Armand Peter. Frappante est la violence des supposés rapports avec le diable, qui apparaît sous forme humaine. « Elle refuse, le diable la bat, elle résiste, il la frap-



Armand Peter, concepteur du musée de la sorcellerie.

pe puis la jette à terre en même temps que quatre piquets de vigne, elle refuse de tuer son enfant, il la jette dans l'escalier » (Véronique Kirin, exécutée en 1586). « Il la tire à terre, elle s'agrippe à un pied de vigne, il lui arrache la main, elle veut crier, il lui maintient la bouche fermée et il en fait selon sa volonté » (Anna Weckenzipfel, tuée la même année.)

Quand la guerre éteint les bûchers

Il faudra la guerre de Trente ans pour (presque) éteindre les bûchers de Bergheim, prise par les Suédois en 1632. Plus un seul procès pour sorcellerie entre 1630 et 1646, puis un « creux » de presque quarante ans, avant l'exécution d'Ursule Semler, qui a vu brûler, presque un demi-siècle avant, sa mère et sa sœur, et plus tard la femme qui l'a recueillie à Ribeauvillé.

En exhumant ces existences détruites, la Maison des sorcières relie le passé de la ville à aujourd'hui. Au dernier étage, deux petits films montrent un cortège d'habitants : le premier mène une sorcière au bûcher à la mode 1600, l'autre est un défilé festif et coloré de Bergheimois contemporains. « La sorcière du film, c'est notre tré-sorrière », sourit Germaine Braun.

Catherine PIETTRE



La cuisson du mauvais temps. Les sorcières étaient censées provoquer grêles et tempêtes pour gâter les récoltes.

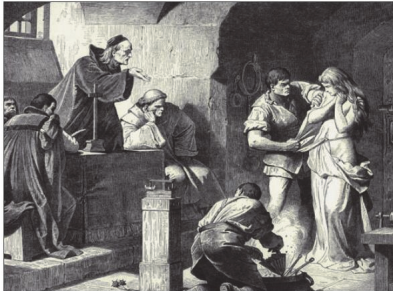
Maryse Simon : « La chasse aux sorcières a une dimension sexuelle »

Tout en reconnaissant que la chasse aux sorcières a d'abord visé les femmes, l'historienne strasbourgeoise Maryse Simon récusé les récupérations féministes de la figure de la sorcière.

« Au XVI^e et XVII^e siècle, la conception du monde n'est pas fixée. Tout le monde croit que le Démon peut s'incarner, les élites comme les villageois. La sorcière reste humaine, mais elle peut se transformer en animal, l'air peut se comprimer... Il y a des débats, par exemple, sur la façon dont la masse du corps se transpose dans un chat ou chien. »

La dimension sexuelle de la chasse aux sorcières est indéniable, car elle est sexuelle : ce sont surtout des femmes qui sont accusées. Et il y a ces relations sexuelles entre les sorcières et le diable.

Mais la sorcellerie est d'abord le reflet des tensions sociales dans une communauté. La sorcière est



À la recherche du « signe du Diable » sur le corps de la supposée sorcière, un leitmotiv des interrogatoires. DR

un élément qu'on ne peut pas intégrer : le lépreux ou le juif est plus facile à estampiller. Les sorcières sont des femmes qui ont souvent peu de soutiens, qui ne sont pas en

mesure de bloquer les attaques. Elles sont parfois des boucs émissaires, parfois des guérisseuses, des sages-femmes.

Beaucoup ont voulu y voir une

attaque misogyne au moment de la création des universités et des faces de médecine, trusées par la gent masculine. Certaines ont eu quatre maris : c'est suspect. D'autres ne sont pas du cru. La réputation est le maître mot... Le début du XVI^e siècle est presque plus favorable aux femmes que sa fin. Le statut de femme n'est pas une progression linéaire au fil du temps.

Mais l'utilisation de la sorcière comme icône écoféministe est très injuste. On voit des manifestantes déclarer « Nous sommes les petites-filles des sorcières que vous n'avez pas brûlé », alors que les sorcières ont clamé leur innocence jusqu'à la mort ! Le sujet a été longtemps mal traité par les historiens, et aujourd'hui, il fait l'objet de récupérations politiques. On dit des idioties, on parle de millions de morts, alors que les historiens tablent sur 100 000 condamnations. »



Le supplice de l'estrapade, une des tortures communes pour faire avouer les crimes de sorcellerie. DR